



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Département de la
Meurthe-et-Moselle**

**Arrondissement de
Nancy**

**Commune de
Seichamps**

DELIBERATION

CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit décembre à vingt heures trente, les Membres du Conseil municipal se sont réunis sur la convocation de M. le Maire, adressée le 12/12/2023 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville.

Nombre de membres dont le conseil doit être composé :**27**

Nombre de conseillers en exercice :**27**

Date de convocation :
12 décembre 2023

Présidence : Henri CHANUT, maire.

Etaient présents :

BERGE Dominique, BRZAKOVIC Borisav, CHAKMA-HENRION Véronique, CHANUT Henri, CHARPENTIER Florent, COLNOT Charles, COULOMBE Pascal, DECLERCQ Alain, DOERLER Marie, DUBAS Patrick, FORTINI Roland, GARCIA Juan-Ramon, GLESS Danielle, GUILLIN Stéphane, KEINERKNECHT René, KRIER Catherine, LANUEL-LE MARECHAL Yveline, MANGEOT Pascal, MARTIN Frédéric, OGER Rachel, PARET Evelyne, ROYER Clément, ROZOT Jocelyne, TREIBER Pascale, VERON Armelle

Mandat de procuration : SCHNEIDER Pierre à VERON Armelle, VIVIER Macha à CHAKMA-HENRION Véronique

Absents :

Secrétaire de séance : Monsieur FORTINI Roland

Membres présents.....25
 Absents ayant donné mandat de procuration.....2
 Absents.....0
 Votants.....27

Délibération DELIB 58 2023

Demande de subventions Département et Région – Festival de Théâtre 2024 – Rapporteur : Frédéric MARTIN

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
25	2	27	0	0	0

La mise en œuvre du projet « Le théâtre dans tous ses états » se déroulera du 9 au 18 février 2024 au centre socio culturel de Seichamps.

Cette action est organisée par la municipalité et elle répond à différents enjeux à savoir garantir la diversité culturelle sur le territoire, traduire un dynamisme culturel, développer un véritable projet artistique de qualité et mettre en œuvre des actions spécifiques pour conquérir de nouveaux publics.

Chaque année, la Région Grand Est et le Département de Meurthe et Moselle accompagnent ce projet artistique, marque de l'engagement culturel fort de notre territoire.

C'est pourquoi, après différents contacts auprès des services des partenaires financeurs, il en ressort que notre projet culturel « le théâtre dans tous ses états » remplit les conditions d'éligibilité.

Cette année, la commune entend solliciter à nouveau ces partenaires à hauteur de :

- 2 000 € auprès de la Région Grand Est au titre des « projets culturels dans le domaine culturel du spectacle vivant ».
- 1 500 € auprès du Département au titre de « Fonds pour l'Animation Territoriale »

Il est demandé au Conseil Municipal :

- De solliciter une subvention de 2 000 € auprès de la Région Grand Est pour l'édition 2024 de l'action « le théâtre dans tous ses états ».
- De solliciter une subvention de 1 500 € auprès du Département de Meurthe et Moselle pour l'édition 2024 de l'action « le théâtre dans tous ses états ».
- De financer la partie non subventionnée.

Adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 19 décembre 2023
Henri CHANUT,
Maire.



Henri CHANUT

Henri CHANUT
2023.12.19 17:14:58 +0100
Ref:20231219_154604_1-2-O
Signature numérique
le Maire